



Déjeuner du Cercle Europe et Economie sociale

Jean-Paul Gauzès, ancien eurodéputé

Le 18 décembre le Cercle Europe et Economie Sociale a rencontré Jean-Paul Gauzès, ancien eurodéputé membre de la commission des affaires économiques et monétaires pour un échange sur la politique européenne et les enjeux pour l'Europe en 2016.

La COP 21

Selon Jean-Paul Gauzès, l'Union européenne a toujours été un bon élève en matière de climat. Mais Copenhague fut une réelle déception, notamment parce que la conférence avait été mal organisée. A Paris, l'organisation a été d'un tout autre calibre. En effet, les chefs d'Etat ont été invités au début des discussions, ce qui a permis de donner l'indispensable impulsion politique. De plus les aspects logistiques et de protocole ont permis de vraies discussions, avec des salles dédiées.

Le problème est que l'Europe n'est pas apparue unie et forte. Elle n'a dès lors pas pu/su s'affirmer. Elle reste souvent divisée sur la scène internationale, ce qui l'empêche par exemple d'être plus forte au FMI dont elle pourrait avoir le siège si c'était l'UE qui siègeait et pas les Etats membres.

Il y a une vraie écologie européenne mais ce qu'il manque c'est la représentation européenne, une diplomatie véritablement européenne.

L'Union européenne : une double réalité

La source d'insatisfaction est liée à la mauvaise compréhension de la double nature de l'UE. Il y en fait deux Europe. La première est l'Europe communautaire (Commission, Conseil, Parlement) telle que définie par les Traités qui tend vers une approche plus fédérale. La seconde est l'Europe intergouvernementale, celle des chefs d'Etat et de gouvernement et qui décide souvent sans que le Parlement ne s'exprime. C'est souvent cette Europe qui réagit sur les crises comme la Grèce ou le Brexit.

L'économie sociale et solidaire

Jean-Paul Gauzès rappelle que cela fait longtemps qu'on en parle dans les institutions. Mais le dossier peine à avancer notamment en raison des grandes divergences entre les pays. Aujourd'hui avec l'initiative « mieux légiférer » le dossier est encore moins perçu à l'échelle de l'Union européenne et renvoie avant tout à des choix nationaux. Ce type de dossiers illustre la difficulté à faire avancer l'Union européenne sur certains sujets. Les dirigeants ont peur de bouger sur certains dossiers qui touchent réellement le quotidien des gens par peur de l'opinion publique.

De plus, le Commissaire Jonathan Hill n'a pas la même vision des choses que le Commissaire Barnier, ni la Commissaire Elzbieta Bienkowska. L'impulsion politique n'est pas la même.

Regards sur les institutions européennes

On voit aujourd'hui qu'il n'y a pas de flamme pour l'Europe. En ce qui concerne la Commission, le Président Juncker est très impliqué et appliqué dans son travail. Il est plus clair, plus direct, plus déterminé que son prédécesseur Jose Manuel Barroso. Mais il ne peut pas tout faire tout seul.



Jean-Paul Gauzès est licencié es Sciences Economiques, diplômé d'Etudes Supérieures de Droit Public et de l'Institut d'Etudes Politiques. Il est titulaire du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA).

En 1983, Jean-Paul GAUZES est élu Maire de Sainte Agathe d'Aliermont. De 1993 à 2009, il siège au Conseil Régional de Haute Normandie. De 2004 à 2014, il fut député européen PPE et siégea au sein de la Commission ECON (dont il fut le coordinateur politique pour le PPE de 2009 à 2014).

En ce qui concerne le Parlement européen, il est relativement affaibli par la proposition Better Regulation. Il reçoit de moins en moins de textes sur lesquels s'exprimer. Il semble désormais dévoué à écrire des rapports qui n'ont aucune force législative, l'initiative venant principalement de la Commission. Or ces rapports d'initiative ne sont intéressants que lorsqu'ils sont rédigés en amont des textes de la Commission européenne pour exprimer les demandes du Parlement.

Il reste encore quelques domaines où le Parlement fonctionne bien, mais l'on constate une réduction du volume des textes. Le processus d'élaboration est assez long. Dès lors, il y a souvent un décalage entre la proposition initiale et la pertinence de la proposition finale. Même sur la régulation financière on remarque une diminution de l'activité législative.

Le problème de la réglementation européenne est aussi qu'elle est longue à se développer, d'où la tentation du recours aux actes délégués et aux actes d'exécution, dans lesquels le rôle du Parlement n'est pas très fort non plus.

Enfin, les trilogues deviennent de plus en plus compliqués et difficiles du fait d'une plus grande technicité. C'est un vrai défi pour les députés dont les ressources sont limitées.

Quel Président pour le Parlement en 2017 ?

Traditionnellement ce poste est réparti entre le S&D et le PPE pour un demi mandat chacun. Le rôle du président s'est affiné avec Martin Schulz. Il a voulu donner une prestance et une importance plus grande au cours de ses 2 mandats à cette fonction. Ce qui a également changé la donne est la nomination du président de la Commission en fonction des résultats des élections européennes. Ainsi pour la première fois, le même groupe et la même personne ont réalisé deux mandats successifs.

Le principal candidat pour le PPE devait être Antonio Tajani. Cependant les développements de l'affaire Volkswagen ont joué contre lui. En effet, il a été commissaire aux entreprises précédemment et il est difficile d'imaginer qu'il n'eût pas été au courant de certaines pratiques. Du côté de la candidature d'Alain Lamassoure, la baisse d'influence des Français joue en sa défaveur.

Les Français au sein du Parlement européen

Avec un franc parler qui le caractérise, Jean Paul Gauzès a regretté le manque d'investissement des députés européens et de ceux qui postulent à cette fonction. C'est souvent un poste de transition et pas un poste de carrière, vraie différence avec l'Allemagne. Etre député européen c'est avant tout travailler et cela implique un engagement sur les dossiers et une présence à Bruxelles, peu compatibles avec des ambitions nationales.

Un bon député doit être présent, doit montrer son envie de travailler au sein du Parlement et pas seulement avec les membres de son propre groupe politique. Il doit pleinement investir le terrain et se plonger dans les problématiques européennes.

Le problème du désamour de l'Europe en France et ailleurs, c'est qu'aucun parti ne clame son amour de l'Europe, voire n'a de discours européen avec une vision, un souffle. Cela ne mobilise pas les électeurs.

De plus, selon Jean-Paul Gauzès ; il faut cesser de changer constamment de ministre des affaires européennes, cela ne donne pas une image sérieuse de la France.

Les moyens mis à la disposition députés et le rapport au lobbying

Tout d'abord, il y a les assistants parlementaires. Lorsque l'on est rapporteur, on dispose de l'appui d'un conseiller politique du groupe politique auquel on appartient. Sur les dossiers importants (MiFD, Solvabilité II), il est également possible d'avoir le soutien d'un fonctionnaire européen et/ou un expert détaché qui travaille dans l'administration du Parlement.

Lorsque les députés examinent des textes de niveau 2 (actes délégués, actes d'exécutions), les députés ont juste la possibilité de les accepter ou les refuser. Ce sont des textes très techniques où l'appui extérieur peut être très utile. Ils sont techniques car ce sont des points qui n'avaient pas encore été l'objet de compromis en commission parlementaire ou encore des points laissés à la discrétion de la Commission qui prépare ces textes de niveau 2.

C'est dans ce genre de cas, pour Jean-Paul Gauzès, qu'un lobbyiste peut être très intéressant pour le député car c'est une source d'information directe à condition que cela soit fait professionnellement. Un bon lobbyiste, fait trois choses : il sensibilise ; il fait partager son point de vue ; il fait en sorte que l'eurodéputé fasse quelque chose de son point de vue.

Le parlementaire doit pouvoir en faire son profit. Pour parler en commission parlementaire, il doit avoir un message clair et percutant. Souvent le lobbyiste a plus de savoir-faire sur ce point pour rendre traduisible les enjeux et les transformer en éléments de langage. Ensuite, dans les discussions sur les amendements ou en trilogue, le député doit avoir des éléments plus précis, plus technique, ici l'apport de l'entreprise est utile, surtout sur les dossiers complexes. Il faut donc une stratégie qui s'organise en amont et en synchronisation entre le lobbyiste et l'entreprise.

Brexit : développement et tendance ?

Pour rappel, le Brexit se tient sur 4 éléments :

- L'amélioration de la compétitivité
- La souveraineté (les Parlements nationaux doivent pouvoir écarter les règles européennes qui ne leur conviennent pas)
- Un refus de l'application de la clause pour plus d'unité dans l'Union
- La politique migratoire et les aides sociales

Le dernier point est le plus central dans le débat. En effet, au Royaume-Uni on reçoit des aides même si l'on n'est pas cotisant. Cela a pour effet un coût très important de la migration pour la Grande Bretagne.

Jean-Paul Gauzès souligne que la proposition du Premier Ministre Cameron est une atteinte à la liberté de circulation des citoyens. Les discussions, qui se sont tenues récemment au Conseil, ont montré que les dirigeants européens sont à la recherche de voies alternatives à ces propositions. Pour Jean-Paul Gauzès, il n'y aura pas de renégociation des traités tant que le verdict du référendum ne sera pas connu.

Il estime également que Cameron est allé chercher des points facilement attaquable, mais qu'il n'y a pas de réel fond. Cette proposition de référendum n'est pas du tout soutenue par le secteur financier ou des entreprises qui voient d'un très mauvais œil une éventuelle sortie de l'UE. La menace du référendum a longtemps été une technique de négociation britannique. Mais maintenant qu'elle a été concrètement mise en place, cette menace ne fonctionnera plus.

TTIP : bonne ou mauvaise idée ?

Jean-Paul Gauzès estime qu'il existe beaucoup de fantasme vis-à-vis du TTIP au motif que les négociations seraient opaques. Mais comme dans toute négociation, il faut que cela soit relativement confidentiel à un certain moment, pour que cela puisse aboutir. Il existe des groupes au sein du Parlement européen qui sont des défenseurs sans limite de la transparence et qui maintiennent ce climat de méfiance. Au final, ils pourront exprimer toutes leurs inquiétudes. Le traité final devra être ratifié par le Parlement, car le commerce international est une compétence de l'UE.

Le TTIP a un double enjeu : enjeux des normes et enjeux des tribunaux d'arbitration. L'important pour les négociateurs européens est d'obtenir de bonnes normes sanitaires qui n'entraîneront pas une distorsion de la concurrence.
